

**ELABORATION DU 2EME RAPPORT D'ETAPE
SUR LA GOUVERNANCE EN ALGERIE POUR LA PERIODE
2009-2011 : CADRE METHODOLOGIQUE D'EVALUATION**

PREAMBULE

Le présent document d'enrichissement et d'analyse des actions engagées dans le cadre de l'évaluation du 2ème rapport d'étape du programme national d'action sur la Gouvernance pour la période 2009-2011, tente d'introduire de nouvelles méthodes d'évaluation, d'appréciation, d'amélioration et de suivi de l'exécution des actions engagées dans la mise en œuvre de ce programme national.

L'intérêt de disposer d'outils modernes et d'évaluation vise à renforcer la bonne Gouvernance en Algérie. Cependant, pour une meilleure efficacité, ces outils doivent être appropriés par les différentes parties prenantes en vue de renforcer leurs performances et permettre ainsi de mesurer régulièrement les progrès réalisés en matière de Gouvernance dans les différents domaines sur la base d'un système d'évaluation périodique et d'indicateurs de suivi performants.

L'un des objectifs de ce document est de permettre également à la commission nationale de réajuster les objectifs fixés et d'introduire en cette 2ème étape d'évaluation des mesures de corrections nécessaires à l'amélioration et à la mise aux normes du document dans sa version finale.

En effet, l'élaboration du 2ème rapport d'étape sur la mise en œuvre du programme d'action national sur la Gouvernance pour la période (2009-2011) nécessite en cette étape des mesures opérationnelles d'encadrement visant à valoriser davantage les efforts accomplis et à mesurer efficacement les mesures engagées dans ce cadre par notre pays.

Les actions d'amélioration proposées complètent l'évaluation quantitative et rendent ainsi possible certaines comparaisons par secteur, et par période au plan économique, social et politique, sur la base d'indicateurs de progrès et de mesures d'impacts, améliorant ainsi la qualité globale de ce second document d'évaluation de la Gouvernance.

L'objectif recherché consiste également à élaborer des programmes nationaux visant à améliorer la Gouvernance en encourageant notamment la participation et l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes et en établissant des normes scientifiques en vue de s'assurer d'une plus grande transparence et rigueur dans la réalisation des objectifs fixés.

A cet effet, l'amélioration du cadre logique de mise en œuvre du programme d'actions, l'introduction de mécanismes d'encadrement et de suivi, la maîtrise des actions à mener et des indicateurs de progrès à introduire et l'implication des parties prenantes contribuent à consolider et valoriser la processus d'évaluation finale et à assurer une cohérence globale du plan d'action national sur la Gouvernance en Algérie.